



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'AUDERGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents	Jean-Claude Vitoux, <i>Président</i> ; Christophe Magdalijs, <i>Bourgmestre f.f.</i> ; Alain Lefebvre, Bruno Collard, Jeannine Crucifix, Christian Coppens, Valérie Cops, Pascale Despineto, Dirk Hoomaert, <i>Échevin(e)s</i> ; Didier Gosuin, Bernard Noel, Véronique Jamouille, Jacqueline Fravezzi, Véronique Artus, Vincent Molenberg, Eloïse Defosset, Elise Willame, Muriel Koch, Florence Couldrey, Marc Vandame, Didier Molders, Suat Kuraoglu, Christian Grétry, Frédéric Lambin, André Decourrière, Vanessa Rigodanzo, Carinne Lenoir, Iliassou Amadou Moumouni, <i>Conseillers communaux</i> ; Etienne Schoonbroodt, <i>Secrétaire communal</i> .
Excusés	Sophie de Vos, <i>Échevin(e)</i> ; Isabelle Désir, Annick Sommer, <i>Conseillers communaux</i> .

Séance du 23.06.16

#Objet : Dimanche sans voiture du 18 septembre 2016 - Règlement d'administration interne.#

Séance publique

Mobilité

Le Conseil,

Vu la Nouvelle loi communale, article 117 ;

Vu l'accord conclu le 20 avril 2016 entre les bourgmestres des dix-neuf communes de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale ;

Considérant que le 18 septembre 2016 aura lieu la « journée sans voiture » ;

Que le conseil communal décide de s'associer également à cet événement ;

Qu'à cette occasion, seules les personnes et les véhicules autorisés pourront circuler sur tout le territoire des dix-neuf communes ;

Qu'il convient dès lors d'assurer la cohérence dans la délivrance des autorisations ;

Qu'à cet égard, une multiplication des démarches pour la personne désirant obtenir une autorisation risque de la dissuader de se conformer au règlement et, partant, de l'inciter à frauder ;

ARRÊTE :

Article unique. L'accord conclu 20 avril 2016 entre le bourgmestre de la commune d'Auderghem et les bourgmestres des dix-huit autres communes de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale est approuvé.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Etienne Schoonbroodt

Le Président,
(s) Jean-Claude Vitoux

POUR EXTRAIT CONFORME

Auderghem, le 23 juin 2016

Le Secrétaire communal,
Par délégation,
Le chef de service

Le Bourgmestre f.f.,
Par délégation,

Cédric Schluëppmann

Bruno Collard